**Son Excellence Monsieur Mamadi Doumbouya**
Président de la République de Guinée
S/c de Monsieur Sénkoun Sylla
Ambassadeur de Guinée en France
51 rue de la Faisanderie, 75116 Paris

contact@ambaguineefrance.com

|  |
| --- |
| **[Partie à remplir par l’expéditeur]****Nom :** **Prénom :** **Adresse :** |

**Objet : Demande d’enquête et de justice pour M. Abdoul Sacko**

Monsieur le Président de la République,

À la suite d’informations reçues de l’ACAT-France, je souhaite vous exprimer ma profonde inquiétude concernant l’enlèvement, la détention illégale et les actes de torture subis par M. Abdoul Sacko, coordinateur du Forum des Forces Sociales de Guinée (FFSG), figure emblématique de la société civile guinéenne.

Le 19 février 2025 aux environs de heures du matin, M. Sacko a été enlevé à son domicile de Kiroti, à Conakry, par des hommes en uniforme et encagoulés. Il a été retrouvé deux jours plus tard, le 21 février, dans un état critique à Forécariah, abandonné en pleine brousse. Ses avocats rapportent qu’il aurait été soumis à des actes de torture durant sa détention.

À ce jour, aucune enquête crédible n’a été ouverte pour identifier les auteurs de cet acte gravissime. Cette situation s’inscrit dans un contexte plus large de répression des voix dissidentes en Guinée, marqué par de nombreuses arrestations arbitraires, disparitions forcées et restrictions aux libertés fondamentales.

Ces faits constituent des violations manifestes des engagements internationaux souscrits par la Guinée.

En conséquence, j’appelle les autorités guinéennes à :

* Ouvrir sans délai une enquête indépendante, impartiale et transparente sur l’enlèvement, la détention et les violences commises à l’encontre de M. Abdoul Sacko, afin de poursuivre leurs auteurs en justice.
* Mettre fin à l’impunité des actes de violence visant les membres de la société civile.
* Garantir la protection effective de toutes les personnes engagées pour la démocratie, les droits humains et les libertés fondamentales en Guinée.

L’affaire Abdoul Sacko est un test de crédibilité pour les engagements affichés par les autorités guinéennes en faveur de l’État de droit.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie d’agréer, Monsieur le Président de la République, l’expression de ma très haute considération.